

MARDI & MERCREDI 25 & 26 JUN 2019

MARDI 25 JUN 2019

HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES	HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES
16H00	100 m Haies	U18F	15H45	MARTEAU	U18/U20/SD
16H10	100 m Haies	U20/SD	15H55	PERCHE	U18/U20/SD
16H20	110 m Haies	U18	16H00	HAUTEUR	U18/U20/SH
16H30	110 m Haies	U20/SH	16H05	LONGUEUR	U18/U20/SD
16H40	100 m	U18F			
16H50	100 m	U18G			
17H00	100 m	U20/SD	17H20	DISQUE	U18/U20/SH
17H10	100 m	U20/SD	17H25	POIDS	U18/U20/SD
17H20	400 m	U18	17H30	LONGUEUR	U18/U20/SH
17H50	400 m	U18			
18H00	400 m	U20/SD			
18H10	400 m	U20/SH			
18H20	1500 m	U18F			
18H30	1500 m	U18G			
18H40	1500 m	U20/SD			
18H50	1500 m	U20/SH			
19H00	2 000 m Steeple	U18G			
19H15	3 000 m Steeple	U20/SH			

MERCREDI 25 JUN 2019

HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES	HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES
08H00	10 Km Marche	U18G-U20-F/SH-SD	09H30	HAUTEUR	U18/U20/SD
09H45	200 m	U18F	09H35	DISQUE	U18/U20/SD
10H00	200 m	U18G	09H40	T/SAUT	U18/U20/SH
10H15	200 m	U20F			
10H30	200 m	U20G			
10H45	200 m	SD	10H30	MARTEAU	U18/U20/SH
11H00	200 m	SH	10H40	T/SAUT	U18/U20/SD
11H15	4 X 100 m	U20F			
11H30	4 X 100 m	U20G			

APRES-MIDI

HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES	HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES
15H30	400 m Haies	U18/U20/SD			
15H45	400 m Haies	U18	15H15	PERCHE	U18/U20/SH
15H55	400 m Haies	U20/SH	15H20	JAVELOT	U18/U20/SH
16H05	800 m	U18F	15H25	POIDS	U18G
16H15	800 m	U18G			
16H25	800 m	U20F/SD			
16H35	800 m	U20/SH	16H35	JAVELOT	U18/U20/SD
16H45	3 000 m	U18/U20D	16H40	POIDS	U20/SH
17H00	3 000 m	U18G			
17H15	5 000 m	U20/SH			
17H50	2 000m Steeple	U18F			
18H05	3 000 m Steeple	U20/SD			
18H25	5 000 m Marche	U18F			
19H00	M. Relais	U18F			
19H10	M. Relais	U18G			
19H20	4 X 400 m	U20F/U20G			

REGLEMENT TECHNIQUE

1- LICENCE à Puce 2018– 2019 obligatoire.

2-PARTICIPATION : La participation est destinée :

- Aux JF et JG nés en 2001 et 2000

Pas de deux (02) courses de ½ fond le même jour.

La marche est considérée comme étant une épreuve de ½ fond.

- Aux CF et CG nés en 2002 et 2003 participant dans la limite de 2 épreuves individuelles au choix et un relais. (Si les 02 épreuves sont des courses, une (01) seule peut dépasser 200m).

3- TENUE DU CLUB : le port de la tenue du club est obligatoire (maillot de couleur uniforme), une publicité peut y être insérée conformément aux règles de l'IAAF.

Les athlètes individuels doivent porter un maillot noir.

4- INSCRIPTION SIMULTANEE : (règle 142/3 -IAAF) si un athlète est inscrit à la fois dans une course et un concours ou 2 concours à la fois, il doit informer le chef juge qui pourra l'autoriser pour un essai à chaque tour ou pour chaque essai au saut en hauteur et à la perche à effectuer son essai dans un ordre différent de celui qui a été tiré au sort. Si par la suite, un athlète n'est pas présent pour un essai quel qu'il soit, il sera considéré comme y renonçant, dès que la période de temps autorisée sera écoulée.

5-AIDES INTERDITES : (règle 144/2 -IAAF) aucun appareil (portable, radio, etc.) n'est permis dans l'arène.

Les athlètes ne doivent recevoir de conseils d'aucune personne se trouvant dans l'arène.

6-CHAMBRE D'APPEL :

Seuls les athlètes concernés ont accès à la chambre d'appel. Afin que la période d'attente soit la plus courte possible, il est important que les athlètes se présentent à la chambre d'appel aux horaires déterminés sans engins ou autre objet interdit.

EPREUVES	HORAIRE D'ENTRÉE	
	A LA CHAMBRE D'APPEL	SUR LE LIEU DE COMPETITION
SPRINT / HAIES	20' avant le début de l'épreuve	10' avant le début de l'épreuve
1/2 FOND	15' avant le début de l'épreuve	5' avant le début de l'épreuve
PERCHE	40' avant le début de l'épreuve	30' avant le début de l'épreuve
AUTRES CONCOURS.	30' avant le début de l'épreuve	20' avant le début de l'épreuve